

Axe I - petite enfance - 0-3 ans

**Objectif : Contribuer à éveiller très tôt chez l'enfant le goût de la lecture, par la mobilisation des personnels travaillant auprès des tout-petits et de leurs familles**

**Fiche action n°1**

**Poursuivre la sensibilisation des personnels de la petite enfance et des bibliothèques-médiathèques, à la promotion de la lecture dans les structures d'accueil des petits enfants et leurs familles (PMI, crèches, Centres de loisirs etc.) et les bibliothèques-médiathèques**

**OPPORTUNITE :**

La prévention de l'illettrisme commence dès le plus jeune âge et passe en particulier par un éveil à la lecture. Or certaines familles, éloignées de la culture et lisant peu, n'ont pas spontanément la faculté de donner le goût de lire à leurs enfants. D'où la nécessité de tirer parti des lieux de passage obligés des familles ayant des tout-petits, pour promouvoir la lecture dans ces lieux, par des méthodes adaptées.

La promotion du livre et de la lecture passe ainsi par une formation ou une sensibilisation des personnels au contact des tout-petits et de leurs familles et par la diffusion d'outils à utiliser ensuite par ces personnels.

**TYPES D'ACTIONS ENVISAGEES :**

- **Nomination d'un référent petite enfance dans chaque médiathèque ;**
- **Formation/sensibilisation des personnels des structures petite enfance (PMI, crèches, centres de loisirs...) et des bibliothèques-médiathèques :**
  - **Poursuite par les 4 Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP) de la formation des bibliothécaires du réseau à des actions autour du « livre et du tout-petit » à engager avec les institutions locales en charge de la petite enfance ainsi qu'avec les familles ;**
  - **Sensibilisation des professionnels de la petite enfance aux actions menées pour la promotion du livre en direction des tout-petits :**
    - **Accueil dans les bibliothèques-médiathèques des communes, des assistantes maternelles et des associations d'assistantes maternelles (liste à demander aux Circonscriptions d'action sociale des Conseils généraux) au moment de la rentrée scolaire et ponctuellement au cours de l'année scolaire avec :**
      - **Lancement d'une action pilote de sensibilisation des assistantes maternelles par la médiathèque Croix rouge de Reims (Réfèrent M. Jean- André Ithier, responsable de la médiathèque Croix rouge de Reims) en 2011 ;**

- **Sensibilisation par les 4 BDP, des assistantes maternelles** (via le réseau des assistantes maternelles des Conseils généraux) **à une demi-journée sur le thème de la lecture** (avec présentation des ressources sur le territoire), dans le cadre de leur formation obligatoire prise en charge par les Conseils généraux ;
  - **Participation des Bibliothèques départementales de Prêt (BDP) à des journées de formation des personnels petite enfance** sur la thématique de la lecture à haute voix, présentation de livres à destination des tout-petits.
- **Extension à d'autres médiathèques volontaires, de l'action menée par la médiathèque d'Épernay, consistant à faire intervenir ses animateurs directement dans des crèches** de la ville d'Épernay (environ 1 fois par mois) pour des séances de lectures aux tout-petits (de 18 mois à 2 ans) ;
  - **Séances de lectures aux petits organisées et animées par l'association Lire et faire lire** (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) dans les crèches et halte-garderies.
  - **Diffusion d'outils d'animation :**
    - **Diffusion de livres dans toutes les salles d'accueil des PMI** du département par les BDP Ardennes, Marne, Haute-Marne ;
    - **Prêt de valises de livres par les 4 BDP** aux bibliothèques à destination des tout-petits et de leur famille ainsi que des professionnels petite enfance ;
    - **Prêt de « Raconte tapis »** aux membres du réseau départemental formés auparavant à son utilisation par les BDP Aube, Haute-Marne, Marne.

#### **BENEFICIAIRES :**

Personnels de la petite enfance et des bibliothèques-médiathèques.

#### **REFERENT DE L'ACTION :**

Association « Lecture et loisirs » à Troyes (Amélie Plançon)

#### **PARTENAIRE(S) :**

Conseils généraux ; Villes et communautés d'agglomération ; Bibliothèques départementales de prêt ; Union départementale des associations familiales Marne et Aube ; Familles rurales ; Ligue de l'enseignement (Lire et faire lire Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) ; Médiathèques.

#### **OPERATEUR(S) :**

## Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Bibliothèques départementales de prêt ; UDAF 51 et 10 ; Familles rurales ; Ligue de l'enseignement (Lire et faire lire Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) ; Médiathèques.

### **COUT :**

Pas de surcoût induit par la fiche action.

### **FINANCEMENT :**

Crédits de droit commun des opérateurs.

### **INDICATEURS DE RESULTAT :**

- Nombre de formations/sensibilisations menées ;
- Nombre de structures bénéficiaires de la diffusion d'outils pour la lecture des tout-petits diffusés.

### **INDICATEURS D'IMPACT :**

- **Qualitatifs**
  - Retour positif des familles sur les actions menées, auprès des structures d'accueil de la petite enfance ;
  - Constat d'une plus grande utilisation du livre par les parents avec leurs enfants, en structures d'accueil petite enfance.
- **Quantitatifs**
  - Hausse de la fréquentation des lieux de lecture par les familles avec leurs enfants.

### **CALENDRIER :**

2011-2012

Axe II - enfance

**Objectif : Créer un environnement favorable à la découverte et au goût de la lecture dès le plus jeune âge**

**Fiche action n° 2**

**Mobiliser les familles autour de la lecture-écriture**

**OPPORTUNITE :**

La prévention de l'illettrisme passe nécessairement par une mobilisation de la sphère familiale, dans laquelle le petit enfant exerce ses premiers apprentissages. Une enfant familiarisé très tôt à la lecture par sa famille aura plus de chances par la suite de suivre une bonne scolarité et d'acquérir un niveau culturel propice à son développement personnel, dans tous les aspects de sa vie privée et sociale.

D'où la nécessité de poursuivre la sensibilisation des familles à la lecture par des réunions de sensibilisation, ateliers lectures et autres actions parents-enfants autour du livre.

**TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES :**

- **Réunions de sensibilisation à la lecture à destination des familles, organisées par les délégués UDAF (Union départementale des associations familiales) des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) formés à cette fin par l'UDAF de la Marne, en partenariat avec l'UDAF de l'Aube ;**
- **Séances de lectures en présence de parents (Association Lire et faire lire Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne), dans les crèches et jardins d'enfants ;**
- **Mise en relation des antennes départementales de l'association « Familles rurales » avec chacune des 4 BDP, en vue d'une information des familles suivies par « Familles rurales » sur l'implantation des points lectures et des bibliothèques dans le secteur rural et les actions menées autour du livre dans le département, tout au long de l'année, à destination des familles, avec pour objectif le développement d'actions locales ;**
- **Sensibilisation à la lecture - écriture par l'association régionale « Familles rurales » :**
  - **des animateurs et directeurs employés par l'association, dans leurs formations BAFA et BAFD ;**
  - **des équipes encadrantes en structures d'accueil périscolaire et accueils de loisirs sans hébergement gérées par l'association .**
- **Organisation d'évènements parents-enfants autour du livre :**
  - **Organisation de rencontres de familles autour d'un auteur, une fois par trimestre, par l'association « Lecture et loisirs », dans les bibliothèques-médiathèques du réseau des 4 BDP ;**

- **Communication accrue dans les écoles, via le site internet du réseau régional Interbibly de l'Agence de coopération des métiers du livre, la lettre électronique de la DRAC, sur les événements organisés dans le cadre du salon du livre jeunesse à Troyes par l'association « Lecture et loisirs » :**
  - ateliers grand public parents-tout petits ;
  - «4 ème de couv' junior » pour des parents et enfants autour d'un auteur de livres pour enfants, invité par l'association.
- **Organisation d'actions ponctuelles parents-enfants autour de la lecture, dans le cadre du dispositif REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) ;**
- **Extension du partenariat de l'association « Lecture et loisirs » avec les Centres sociaux de la région, au delà des centres de la Communauté d'agglomération troyenne pour :**
  - faire venir par bus affrété, les parents au salon du livre de Troyes (avec visite accompagnée du salon ;
  - inciter les centres sociaux concernés à poursuivre en interne les activités parents-enfants autour du livre, après le salon du livre.
- **Lancement en 2011 de l'opération « Premières pages » (cf : 14 propositions du plan du ministre de la culture) dans l'Aube, en tant que « département pilote », avec :**
  - Diffusion par la DRAC à la BDP de l'Aube des livres réalisées pour ce dispositif ;
  - Rediffusion des livres par la BDP aux bibliothèques de l'Aube, qui les distribuent aux familles, à l'occasion de chaque naissance ou adoption ;
  - animation par l'association « Lecture et loisirs » de Troyes, autour de ce livre au bénéfice des familles concernées.
- **Sensibilisation par les Conseils généraux des maisons d'accueil d'enfants placés, pour que les responsables de ces maisons se rapprochent des bibliothèques-médiathèques, afin de mener des actions de médiation parents-enfants autour du livre jeunesse et bénéficier à cette fin d'outils liés à la lecture « Raconte tapis » etc. diffusés par les BDP aux bibliothèques-médiathèques.**
- **Dans le cadre des clubs Coup de Pouce Clé (association Apféé), renforcement de la mobilisation des parents autour de leur enfant de CP afin de l'accompagner dans cette étape importante de sa scolarité : avec présence des parents pendant les séances ; temps de rencontre quotidien entre l'animateur du club et les parents ; visites à la bibliothèque organisées sur le temps d'un club avec les parents ; prêt de supports (jeux, albums) de la culture écrite permettant de faire le lien entre le club et la maison ; inscription de chaque enfant individuellement à une revue et à un cahier de vacances auquel les parents sont familiarisés.**

#### **BENEFICIAIRES :**

Familles et enfants de 0-6 ans.

**REFERENT DE L'ACTION :**

Association « Lecture et loisirs » (Amélie Plançon)  
Apfée (Association pour Favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole).

**PARTENAIRE(S) :**

DRAC ; Ligue de l'enseignement (Lire et faire lire Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) ; Apfée ; UDAF Marne et Aube ; Familles rurales ; REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) ; Association APFEE ; Alpha.

**OPERATEUR(S) :**

UDAF Marne (Claudine Mathews) et Aube (Mme Maillard)  
Ligue de l'enseignement (Lire et faire lire Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne)  
BDP  
Familles rurales  
Les municipalités et l'Education Nationale à travers les écoles concernées par le Coup de Pouce Clé et l'Apfée pour les formations et l'évaluation.

**FINANCEMENT :**

Crédits de droit commun des opérateurs.  
Programme de réussite éducative et CUCS, villes.

**INDICATEURS DE RESULTAT :**

- Nombre d'actions de sensibilisation menées ;
- Nombre d'évènements parents-enfants organisés autour du livre ;
- Nombre de centres sociaux ayant conventionné avec « Lecture et loisirs » ;
- Nombre de familles concernées par l'animation de l'opération « Premières pages » ;
- Nombre de livres offerts lors des actions de Lire et faire lire Marne ;
- Nombre de parents ayant assisté à des séances de Coup de Pouce Clé.

**INDICATEURS D'IMPACT :**

- **Qualitatifs**
  - Retour positif des familles sur les actions menées, auprès des opérateurs
  - Témoignages des parents sur ce qu'ils ont observé et ce qu'ils se sont approprié (réponses collectées à partir des questionnaires de bilan du Coup de Pouce Clé).
- **Quantitatifs**
  - Hausse de la fréquentation des lieux de lecture par les familles,

## Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

- Nombre de participations aux activités proposées aux parents dans le cadre du Coup de Pouce Clé (données recueillies à partir des questionnaires de bilan du Coup de Pouce Clé remplis par les parents, les animateurs et les enseignants-coordonateurs).

### **CALENDRIER :**

2011-2012

Axe II - enfance

Premier degré :

- 3-6 ans

**Objectif :** Développer pour les parents d'élèves, particulièrement les mères, la possibilité de reprendre l'apprentissage de la langue française écrite au moment où leurs enfants sont scolarisés en cycle 2 (3<sup>ème</sup> année de maternelle, CP, CE1) ; Aider ces parents à retrouver leur légitimité éducative et à accompagner leurs enfants dans leur scolarité ; Encourager une synergie positive d'apprentissage adulte / enfant.

Fiche action n° 3

Expérimenter un réapprentissage des savoirs fondamentaux en faveur de parents en difficulté sur ce point, lorsque leurs enfants sont scolarisés en cycle 2 (3<sup>ème</sup> année de maternelle, CP, CE1)

**OPPORTUNITE :**

Lorsque leurs enfants entrent dans l'apprentissage de la lecture, les parents et tout particulièrement les mères fragiles dans leur maîtrise de la langue, éprouvent le besoin et l'envie de réapprendre, ou de se perfectionner, en lecture écrite.

Ce désir n'est-il pas suffisamment exprimé et exploré pour favoriser une dynamique intéressante et stimulante pour les adultes comme pour les enfants.

L'enseignant ou un membre du réseau de Réussite éducative, par le lien établi avec les familles pour le traitement des difficultés multiples de l'enfant, pourra être amené à recevoir des confidences sur des situations d'illettrisme des parents.

**TYPES D'ACTIONS ENVISAGEES :**

- Lorsque la famille concernée est déjà suivie par le réseau de Réussite éducative :
  - o **1<sup>er</sup> cas de figure :** le parent fait part à un enseignant de ses difficultés relatives à la lecture-écriture, qui contacte alors le coordonnateur du réseau de Réussite éducative local ;
  - o **2<sup>ème</sup> cas de figure :** le parent fait part directement à ou un membre du Réseau de réussite éducative de ses difficultés relatives à la lecture-écriture ;
  - o Dans ces deux cas, le coordonnateur de la Réussite éducative contacte un organisme de réapprentissage des savoirs fondamentaux à proximité, à l'aide de la cartographie de l'offre en réapprentissage des savoirs fondamentaux en Champagne-Ardenne qui sera diffusée à tous les acteurs (voir fiche action 23 du plan régional), pour vérifier sa disponibilité à accueillir le parent dans un cours ;



## Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

- S'il y a de la place en cours, le coordonnateur de la Réussite éducative incite le parent à renouer avec les savoirs fondamentaux et l'oriente vers l'organisme contacté ;
  - L'ensemble de cette action s'inscrit au titre de l'aide à la parentalité inscrite dans le programme de Réussite éducative ;
  - Chaque réseau de réussite éducative peut moduler l'action localement, en lien avec la municipalité concernée, ou le groupement de communes et peut mettre sur pied dans ce cadre, une coopération avec des structures locales, par exemple pour la garde d'enfants, lorsque les parents sont en cours de réapprentissage des savoirs fondamentaux.
- **Lorsque la famille concernée n'est pas suivie par le réseau de Réussite éducative :**
- L'enseignant à qui le parent fait part de ses difficultés à lire, écrire, compter et de son souhait de réapprendre ces savoirs, oriente directement le parent vers un organisme de réapprentissage des savoirs fondamentaux, à proximité, à l'aide de la cartographie de l'offre en réapprentissage des savoirs fondamentaux en Champagne-Ardenne qui sera diffusée à tous les acteurs (voir fiche action 23) ;
- **Une information sur le dispositif sera faite par le Rectorat (CAREP), en lien avec le(la) chargé(e) de mission régionale sur l'illettrisme, aux directeurs d'école, enseignants, coordonnateurs, à l'occasion de réunions organisées au Rectorat sur divers sujets (exemple : réunion bisannuelle des coordonnateurs des Zones d'éducation prioritaire).**
- **Cette action n° 3 du plan régional pourra faire l'objet en 2011 d'une labellisation au titre des Actions éducatives familiales, par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.**
- **Les Actions Educatives et Familiales (AEF) qui font l'objet d'un cadre national de référence s'adressent tout particulièrement à des parents d'élèves en situation d'illettrisme.** Dans une démarche innovante, les AEF ont fait le pari que la mobilisation des parents pour un réapprentissage des fondamentaux, est plus facile et plus forte au moment des grands temps de la vie scolaire scolaires de leurs enfants et notamment de l'entrée à l'école maternelle, au CP et en 6<sup>ème</sup>. Les institutions susceptibles de se mobiliser sur les AEF sont : la Caisse d'allocations familiales et le Réseau d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) ; les Conseils Généraux pour leurs champs d'action « solidarité », « insertion » et « famille ».
- **Un comité de coordination composé des coordonnateurs de Réussite éducative entrés dans cette action n° 3, la directrice du CAREP du Rectorat et tout autre acteur intéressé, sera constitué début 2011 et se réunira deux fois par an, pour mutualiser les pratiques entre les territoires de mise en œuvre de l'action et affiner les indicateurs de résultat et d'impact de l'action.**

### **BENEFICIAIRES :**

Les parents, particulièrement les mères, d'élèves scolarisés en cycle 2 (3<sup>ème</sup> année de maternelle, CP, CE1).

**REFERENT DE L'ACTION :**

Centre Académique de Ressources pour l'Éducation Prioritaire (CAREP) de l'académie de Reims et coordonnateurs des réseaux de Réussite éducative de Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Epernay, la Communauté d'agglomération troyenne, Charleville-Mézières et Chaumont.

**PARTENAIRE(S) :**

- Enseignants de CP des écoles implantées dans le réseau d'Education prioritaire de Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Epernay, la Communauté d'agglomération troyenne, Charleville-Mézières et Chaumont ;
- Organismes dispensant un réapprentissage des savoirs fondamentaux : GRETA Reims et Troyes ; AEFTI Reims et Charleville-Mézières ; Association Savoirs pour réussir (Champagne-Ardenne) ; Alpha (Vitry-le-François) ; La Ronde des découvertes (Charleville-Mézières) ; Initiales (Chaumont) ;
- Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, au titre de la labellisation « Actions éducatives familiales ».

**OPERATEUR(S) :**

Le Centre Académique de Ressources pour l'Éducation Prioritaire (CAREP) et les coordonnateurs de la Réussite éducative.

**FINANCEMENT :**

Aucun.

**INDICATEURS DE RESULTAT :**

Nombre de parents orientés par les réseaux de l'Education prioritaire et/ou les réseaux de Réussite éducative vers des organismes de réapprentissage des savoirs fondamentaux de proximité, par année scolaire.

**INDICATEURS D'IMPACT (JUIN 2012) :**

Nombre de parents orientés ayant effectivement suivi un réapprentissage des savoirs fondamentaux, par année scolaire ;

Effet du réapprentissage sur les relations parents /école ainsi que sur les résultats scolaires des enfants.

**CALENDRIER :**

Démarrage année scolaire 2010/2011.